



CROS Info

Edito du Président

Quel avenir pour notre organisation sportive et pour nos clubs ?



Jean-Louis DESNOUES

La réforme des collectivités est maintenant adoptée, consacrant l'exception du sport, de la culture et du tourisme. Après cette période d'annonces, de rumeurs, de lobbying et de débats internes, nous voilà définitivement fixés, au moins jusqu'au 1er janvier 2015 !!!.

Ce n'était pas tant la réforme des collectivités, mais leurs modes de financement et leur capacité à mener des politiques volontaristes, qui nous préoccupaient. Cette inquiétude est maintenant plus que jamais d'actualité. En effet, pas une semaine où il n'y ait une annonce de la part de financeurs institutionnels d'une diminution des crédits consacrés à la dépense sportive, pour le budget 2011. **Et si toutefois les crédits du CNDS ne semblent pas touchés, ils sont de plus en plus encadrés au travers, en particulier, de lignes pré affectées et de montants dédiés.** Qu'en sera-t-il pour les années suivantes ? Le retard que va connaître la campagne régionale du CNDS dû au report de la commission nationale, va venir fragiliser un peu plus nos clubs. Quant à se retourner vers des financements privés ou vers nos banques pour nous aider à passer ce cap difficile, il ne faut pas se faire d'illusion, la crise financière actuelle est peu propice à ces démarches.

Ces deux réformes vont-elles mettre à mal l'exception française et l'originalité de son organisation ? Malheureusement je le crains.

Après le remaniement ministériel qui vient d'avoir lieu, le sport retrouve un ministère de plein exercice, avec à sa tête une femme, Chantal Jouanno. C'est une militante sportive, qui pratique toujours. Aura-t-elle le temps de construire une véritable politique en concertation avec le mouvement sportif et nos partenaires institutionnels, et avec quels moyens ? Les crédits de son ministère sont en diminution pour 2011.

Lors du salon des maires, la ministre a annoncé la tenue de la deuxième conférence nationale du sport. Il ne faudrait pas que cela soit une démarche occupationnelle de plus, nous n'en avons plus le temps. Il est urgent que le CNOSF puisse mettre en œuvre son plan de développement, la fin de l'olympiade arrive et les futures échéances, électorales ou autres, on le sait bien, ne seront pas des éléments facilitateurs.

Sans tomber dans la « sinistrose », force est de constater que le contexte est très inquiétant et l'avenir incertain. Tout en gardant notre capacité à nous indigner, mais loin de stigmatiser tel partenaire ou certaines formes de pratiques, nous devons plus que jamais être force de proposition, solidaires, mobilisés et réactifs.

Il nous reste à écrire ce que sera l'année 2011.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Louis DESNOUES

Dans ce numéro :

Le CROS boucle l'étude piscine	2
Se former... pour mieux s'adapter	2
La conférence Sport Santé Senior Handicap	3
Le séminaire de rentrée	3
Chantal Jouanno, Ministre des Sports	3
Assises Sport et Développement Durable	3
Zoom sur la Ligue du Centre de Roller - Skating A vos agendas!	4

Le CROS Centre boucle l'étude Piscine

Pour en savoir plus, contacter Yohan Korman, au CROS, 02 38 49 88 53 ou territoire.centre@franceolympique.com



La politique de développement des équipements de la région initiée par le CROS Centre a conduit à **la réalisation d'une étude dont l'objectif est la mise en place et l'utilisation d'un schéma directeur des piscines à l'échelon régional.**

Les objectifs forts de l'étude :

- › Localiser les sites à aménager
- › Quantifier et qualifier les **types d'équipements** à concevoir
- › Evaluer les coûts des opérations et présenter les **moyens à mettre en œuvre** en vue de leur réalisation

Des objectifs précis et définis :
 Sur le plan sportif
 Satisfaire les besoins du calendrier sportif et avoir un nombre suffisant de structures **d'accueil pour l'organisation** des compétitions,
Offrir des conditions d'entraînement de qualité aux athlètes de haut niveau,
 Satisfaire les besoins des clubs et des pratiquants dans toutes les piscines publiques.

Sur le plan territorial
 Renforcer la cohérence des politiques sportives territoriales,

Contribuer à l'aménagement harmonieux du territoire français en favorisant la mise en place de piscines sportives en des lieux permettant de réduire les inégalités géographiques

d'accès à la pratique de la natation,

Encourager la mutualisation des ressources,

Participer au développement des zones en difficulté en **lut- tant notamment contre l'enclau- vement** des espaces ruraux et des quartiers sensibles,

Tenir compte des principes liés au développement durable des territoires en présentant des solutions écologiques qui valorisent les espaces naturels sans les dégrader.

Sur le plan social

Permettre aux publics scolaires **d'apprendre à nager dans les** meilleures conditions possibles,

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la santé publique en garantissant une

meilleure hygiène de vie, en développant la vie associative, en créant des emplois et en **participant à l'animation de la vie locale ainsi qu'au renforce- ment des liens sociaux** entre les populations.

L'étude menée est découpée en trois phases distinctes

Phase 1

Phase préliminaire de toute **politique d'aménagement du territoire en équipements sportifs, l'analyse spatiale des pratiquants et des lieux de pratique** constitue une étape cruciale de laquelle découleront les futures conclusions **de l'étude.**

Phase 2

Le calcul des manques en **matière d'équipement forme le cœur de l'étude. Il s'agit de mesurer l'écart entre l'offre et les besoins ;** quantifier, qualifier et localiser les équipements manquants.

Phase 3

L'élaboration du schéma d'a- ménagement vient ponctuer **l'étude.**

Cette étude « Piscine » va être diffusée à partir de janvier 2011 à tous les décideurs locaux de la région.

De l'utilité de se former... pour mieux s'adapter



Pour se développer, l'association sportive doit pouvoir s'adapter à un contexte changeant **(professionnalisation, ré- formes, accueil de nou- veaux publics....).**

La formation des acteurs du mouvement sportif apparaît alors comme une stratégie d'adaptation. Trop souvent considérée comme contraignante, la formation est avant tout une opportunité pour les bénéficiaires car cela leur per-

met de se perfectionner et de consolider leurs connaissances.

Afin de répondre aux mieux aux préoccupations et aux mutations du mouvement sportif, le CFPS met en place des collaborations avec les comités régionaux. Ainsi ces derniers, pour organiser leurs formations peuvent bénéficier de l'accompagnement du mou- vement olympique à tra- vers :

› Les supports pédagogi-

ques du CFPS,

› Le réseau de formateurs du CFPS,

› La mobilisation des différents dispositifs financiers (pour les formations de bénévoles et la formation professionnelle continue).

Si vous souhaitez bénéficier de cette colla- boration, contactez le CFPS : Marie-Anne Tourault au 02 38 49 88 52 ou par e-mail : formation.centre@franceolympique.com

La Conférence Sport Santé Senior Handicap



Conférence Sport Santé Handicap au CRJS de Chartres

Le CROS Centre organisait jeudi 4 novembre 2010 au CRJS de Chartres, une conférence sur le thème "Sport, Santé et Handicap". Devant environ 70 personnes, venant de divers horizons (**clubs sportifs, comités** départementaux, ligues ou même du secteur du tourisme), les intervenants ont apporté leur éclairage sur le thème du handicap et de la santé dans le sport.

>> Sport et Handicap

La projection du film « Handicap et Sports de nature » présenté par le département sports de nature de la Fédération Française Handisport a fait **l'ouverture de la conférence**.

La mise en place d'activités

sportives pour une personne en situation de handicap

Romain Dorange, éducateur à « Chartres Handisport & Loisirs » a souligné que **l'accueil** dans les associations sportives de personne en situation de handicap ne requiert pas **généralement d'adaptation** lourde des installations.

>> Sport et Santé

Les bienfaits du sport sur la santé

Le Docteur Djonouma, médecin de la DDCSPP28 a rappelé les bienfaits du sport sur la santé et mis en garde contre ses dérives (dopage, surentrainement, ...).

L'utilité du défibrillateur

Le Docteur Martin, médecin du CROS a clôturé les débats en insistant sur les 3 gestes vitaux « Appeler, Masser, Défibriller ».

Chantal Jouanno, nouvelle ministre des Sports



Chantal Jouanno

Chantal Jouanno est nommée depuis le 14 novembre, ministre des Sports.

Le sport retrouve par conséquent en France un ministère à part entière après que la charge ait été conjointement assurée depuis 2007 par la ministre de la santé et des sports (Roselyne Bachelot) et par le secrétariat d'Etat aux sports (Bernard Laporte puis Rama Yade).

Le CNOSF félicite la nouvelle ministre des Sports pour sa nomination.

Chantal Jouanno a su mener de front une brillante carrière

professionnelle et de sportive de haut niveau. Son parcours porte en lui la promesse d'une coopération fructueuse, marquée par la concertation avec tous les acteurs du sport et la prise en compte des attentes du mouvement sportif dont elle est issue.

En ce sens, le CNOSF se réjouit du rétablissement d'un ministère des Sports de plein exercice. Cet interlocuteur unique simplifiera sans nul doute le dialogue entre le mouvement sportif et les pouvoirs publics et laisse espérer un élan renouvelé pour faire du sport un enjeu pour la France.

Séminaire de rentrée des Présidents

Le CROS a fait sa rentrée le 1er octobre à la Mairie d'Orléans, lors de son traditionnel séminaire de rentrée des Présidents de Ligues et Comités Régionaux.

Sur invitation de Jean-Louis Desnoues et en présence de Martine Grivot, Maire adjointe d'Orléans et d'Annick Gombert, présidente de la commission tourisme, jeunesse et sport du Conseil Régional, plus de 75 personnes ont participé au débat sur l'avenir du financement public du sport. François Dumon, vice-président du Conseil régional et Patrick Bahègne, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et l'ensemble du mouvement sportif ont apporté leur point de vue sur les possibilités d'évolution du financement du sport en région Centre.

Assises SDD

Le 16 octobre 2010 se tenaient les premières assises interrégionales du Sport et du Développement Durable (SDD) au CREPS de Bourges. La DRISCS du Centre et l'interrégion Centre Ouest du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) ont été désignées pour piloter l'organisation de ces assises pour les régions Centre, Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes.

Ces assises ont permis de sensibiliser le mouvement sportif, d'accroître les échanges et les rencontres entre les différents réseaux d'acteurs du domaine sportif, du développement durable, des collectivités, des entreprises.



Séminaire de rentrée du CROS, salle du Conseil de la Mairie d'Orléans

Pour en savoir plus sur la synthèse de ces Assises, consulter le site Internet du CROS, <http://centre.franceolympique.com>



Assises du Sport et du Développement Durable au CREPS de Bourges

ZOOM SUR LA LIGUE DU CENTRE DE ROLLER SKATING



Ligue du Centre de Roller Skating
Mairie de Saint Jean de la Ruelle (45)
Site web : www.rollercentre.fr
Présidente : Mme Maryse BENCE m.bence@wanadoo.fr



Le roller hockey, une discipline majeure en France

L'année 2010 marque un anniversaire important pour notre sport. En effet, le roller (enfin le patin à roulettes à cette époque) fête ses 100 ans.

3 disciplines sont à l'origine de la première fédération de patinage à roulettes. C'est en 1991 (avec l'apparition des patins en ligne) que la fédération et ses organes régionaux connaissent le nom actuel de Fédération Française (ou Ligue) de Roller Skating. Aujourd'hui, le roller c'est 7 disciplines : Artistique, Acrobatique, Course, Rink Hockey, Roller hockey, Randonnée, Skateboard.

La Ligue du Centre compte aujourd'hui 1700 licenciés répartis dans 22 clubs et 2 comités départementaux. Souvent assimilé à une pratique de rue, le roller associatif se pratique aujourd'hui en gymnase pour les entraînements mais la plupart des compétitions se déroulent toujours en extérieur. Aujourd'hui le roller se situe au 5^e rang mondial (toutes disciplines confondues) mais n'est toujours pas reconnu comme sport olympique (rêve caressé de peu il y a 2 ans).

Depuis 2006, la Ligue du Centre a souhaité avancer pour mettre en place son projet de développement : revenir vers le public et sortir des gymnases. La Ligue a donc investi (achat d'une structure mobile d'animation et engagement d'un emploi). Grâce à ses investissements, la Ligue, au travers de la création du Challenge du Centre (épreuve de 6h en roller) est reconnue pour son savoir faire et ses compétences.

Depuis 3 années, le nombre de licenciés est en augmentation.

Les prochains grands axes de développement pour la Ligue se situent dans la formation.

A suivre....



Le départ d'une épreuve du Challenge du Centre



Le camion de la Ligue et sa structure gonflable



Ce bulletin a été réalisé avec le soutien de



Et la contribution du



- Directeur de publication : Jean-Louis DESNOUES
- Rédacteur en chef : Jean-Louis DESNOUES
- Rédaction : Christian LECUYER, Serge MONROSE, Marc ROY
- Conception-Réalisation : Fanny PARMENTIER
- Photos : CROS Centre

Comité Régional Olympique et Sportif du Centre
18, rue Jean Moulin
45100 ORLEANS
02 38 49 88 50
centre@franceolympique.com

A vos agendas !

Du 25 décembre au 03 janvier 2011 : Les bureaux du CROS seront fermés pour les vacances de Noël

>> 21 janvier 2011 : **Vœux et Récompenses aux Méritants du CROS** (18h30 au Novotel Orléans la Source)

>> 7 mai 2011: **Assemblée Générale du CROS** (Indre-et-Loire)

Retrouvez le CROS Info sur <http://centre.franceolympique.com>